Lyon, le 16 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nature en ville :
la Métropole de Lyon engage une nouvelle étape
de sa stratégie de végétalisation

À l'occasion du lancement de la saison des plantations, Bastien Joint, vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture, de l'efficacité environnementale, la nature en ville et la souveraineté alimentaire, s'est rendu sur un site de plantation situé entre Genay et Neuville-sur-Saône, en présence de Dominique Poirier, maire de Genay, et de Youcef Bourezg, maire de Neuville-sur-Saône. Cette opération, qui prévoit 11 000 plants répartis sur trois sites représentant 24 500 m², illustre la volonté du nouvel exécutif métropolitain de poursuivre une politique ambitieuse de végétalisation, en privilégiant la qualité des aménagements, leur pérennité et leur adaptation au changement climatique.

Laurence Danière © Métropole de Lyon

Passer d'une logique de quantité à une logique de qualité

Face à l'intensification des effets du changement climatique, la végétalisation du territoire constitue un levier essentiel pour adapter la métropole aux épisodes de chaleur, préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie des habitants.

La Métropole de Lyon entend poursuivre massivement les plantations, tout en faisant évoluer sa méthode. L'objectif est de dépasser une approche fondée principalement sur le nombre d'arbres

plantés pour privilégier leur implantation dans les secteurs où les besoins sont les plus importants, leur adaptation aux conditions climatiques futures et leur capacité à se développer durablement.
Pour cela, un travail de cartographie des secteurs prioritaires est engagé, notamment avec l'Agence d'urbanisme. Il permettra d'identifier les territoires les plus vulnérables en croisant plusieurs critères : densité urbaine, exposition aux fortes chaleurs, fragilités sociales et déficit de végétation.
Cette démarche intégrera également les contraintes techniques, notamment la présence de réseaux souterrains, afin de garantir la faisabilité et la pérennité des plantations.

Des aménagements plus durables, adaptés au climat de demain

Cette nouvelle approche repose également sur une attention renforcée à la qualité des aménagements et à l'entretien du patrimoine végétal existant.

© Métropole de Lyon – Angis Mercey

La diversification des essences constituera un axe important pour renforcer la résistance des plantations face aux sécheresses, aux maladies et à l'évolution des températures. La préservation des arbres existants, notamment des arbres d'alignement, fera également l'objet d'une vigilance particulière.
La Métropole souhaite par ailleurs développer une approche plus globale de la végétalisation, associant arbres, strates végétales basses et sols perméables. L'infiltration des eaux pluviales, leur réutilisation lorsque cela est possible et la préservation de l'humidité des sols devront être davantage intégrées aux projets.
Au-delà de la plantation, l'enjeu est de favoriser la reprise des végétaux, leur développement dans le temps et la continuité écologique nécessaire à la biodiversité urbaine.

Une stratégie construite avec les communes

La nouvelle stratégie métropolitaine reposera sur une collaboration étroite avec les maires et les élus locaux, afin de mieux répondre aux besoins des habitants et aux spécificités de chaque territoire.
La Métropole souhaite notamment renforcer son accompagnement des projets communaux, qu'il s'agisse de créer de nouveaux parcs, de développer les arbres d'alignement ou d'intégrer davantage de végétation aux projets de voirie.
Les conférences territoriales des maires constitueront également une échelle de travail privilégiée pour identifier les priorités et coordonner les projets dépassant les limites communales.
Les opérations déjà engagées pourront être poursuivies ou réexaminées au cas par cas, en concertation avec les communes concernées.
Les orientations opérationnelles et les moyens consacrés à cette politique seront précisés dans le cadre des prochains arbitrages budgétaires.

Anticiper également la vulnérabilité des espaces forestiers

Au-delà de la nature en ville, la Métropole souhaite renforcer la protection des espaces forestiers face aux conséquences du changement climatique et aux risques d'incendie.
Dans cette perspective, un courrier a été adressé au préfet de région afin d'engager une réflexion sur la mise en place d'un plan de protection des forêts, associant notamment l'État, les collectivités concernées et les services d'incendie et de secours.
L'objectif est de mieux coordonner les interventions et d'inscrire la prévention des risques dans une stratégie de long terme, en lien avec les communes et leurs plans communaux de sauvegarde.

« Personne n'a le monopole de l'environnement. L'adaptation au changement climatique est une responsabilité collective et une priorité pour notre territoire. Notre ambition est de poursuivre massivement la végétalisation de la métropole, mais en passant d'une logique de quantité à une logique de qualité. Cela signifie planter là où les besoins sont les plus importants, choisir des essences adaptées au climat de demain et surtout garantir la pérennité de nos plantations. Nous voulons construire cette politique avec les maires, au plus près des réalités et des attentes des habitants. » déclare Bastien Joint, vice-président de la Métropole de Lyon.

Contact presse :
servicepresse@grandlyon.com